

# PREIXAN INFOS

MAI 2011, N° 83

[www.preixan.com](http://www.preixan.com)



## EDITO

Depuis le 16 mai 2011, nous sommes alimentés en eau potable par le Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire.

L'eau est contrôlée et bien traitée mais n'aura, certainement, pas un prix identique à celui de notre puits communal.

Nous ne savons pas encore combien elle va nous coûter. Le Syndicat prend environ un euro du mètre cube et j'ai demandé qu'on déduise le coût du pompage de notre puits (électricité, ligne téléphonique, réparations,...) qui n'existera plus.

D'après mes calculs, sur les trois dernières années, ce coût représente entre 0,40 € et 0,45 € le mètre cube.

Dans les prochains jours, la Société « Compteur Sys » va relever les compteurs du village et procédera à la facturation sur les anciens prix. À partir de là, les nouveaux tarifs seront appliqués.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

## AGENDA ...

- **Samedi 4 juin 2011** : Repas organisé par l'ASPM XIII et les Anciens de Preixan XIII
- **Dimanche 5 juin 2011** : Journée « Les recyclades » avec les écoles du RPI et « Les amis Farandole »
- **Dès le lundi 6 juin 2011** : Début des nocturnes de pétanque avec le « Pétanque Club Preixanais »
- **Vendredi 10 juin 2011** : Dernier jour pour l'inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2011
- **Dès le vendredi 17 juin 2011** : Soirées « tapas » proposées par « Le Relais de Preixan »
- **Lundi 27 juin 2011** : Réunion de préparation pour le concours officiel de pétanque

# Informations municipales

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/04/2011

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

Monsieur le Maire présente pour approbation le budget prévisionnel 2011.

#### Section de fonctionnement :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
91 389 € : Charges à caractère général	36 000 € : Atténuation des charges du personnel
209 500 € : Charges de personnel	8 200 € : Produits des services
47 090 € : Charges de gestion courante	230 957 € : Impôts et taxes
7 470 € : Charges financières	138 046 € : Dotations et participations
4 647 € : Dépenses imprévues	31 500 € : Produits de gestion
	20 054 € : Report de 2010
<b>TOTAL : 360 096 €</b>	<b>464 757 €</b>

La section de fonctionnement dégage un solde positif de 104 661 € reversé dans la section d'investissement.

#### Section d'investissement :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
27 000 € : remboursement des emprunts	104 661 € : Virement de la section de fonctionnement
1 223 € : Réseau France Télécom allée de Preixan	8 722 € : subvention pour la station de sulfatage
750 € : Syndicat départemental de l'Énergie	7 590 € : FCTVA
9 000 € : Plan Local d'Urbanisme	10 000 € : Taxes d'équipement
15 000 € : Station de sulfatage	
30 000 € : Voirie communale	
5 000 € : Bâtiments communaux	
11 000 € : Toiture de l'église	
32 000 € : Études pour la construction de l'école	
<b>TOTAL : 130 973 €</b>	<b>130 973 €</b>

Après débat, le budget prévisionnel pour 2011 a été voté à l'unanimité.

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Comme tous les ans, la cérémonie anniversaire de l'armistice de 1945 aura lieu le Dimanche 8 Mai. Rassemblement place de la mairie à 11h 30.

### BAIL LOGEMENT M. FABRE

Le bail du logement de Monsieur FABRE arrivant à la date anniversaire de 1<sup>er</sup> Mai 2011, l'augmentation prévue par décision du Conseil Municipal en date du 7 Décembre 2010 sera appliquée. Une délibération sera prise pour modifier le bail d'origine.

## COMMUNIQUÉS

### RAPPEL : INSCRIPTION RENTRÉE 2011

Les inscriptions concernant les enfants nés en 2008 et les nouveaux arrivants sur les villages de Preixan et Rouffiac d'Aude auront lieu, pour la dernière date :

le vendredi **10 juin 2011** de **8h30 à 17h30** à l'école de Rouffiac d'Aude.

Veillez vous munir du livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et du certificat de radiation pour les élèves changeant d'école.

Pour prendre un autre rendez-vous, veuillez me contacter au 04.68.26.86.14.

La directrice, Melle MERLIN.



### PROJET DU CIAS POUR LES JEUNES

Dans le cadre d'un projet intergénérationnel avec la salle des jeunes du secteur de Preixan regroupant les communes de Caux et Sauzens, Lavalette, Roullens, Preixan, Rouffiac d'Aude et le club de randonnée de Caux et Sauzens, le CIAS organise un séjour « randonnée en montagne » avec visites à Ax-les-Termes (Tarascon, Mijanés, Orlu,...).

Ce séjour comprendra deux nuits en gîte et une nuit en refuge du mardi 19 juillet au vendredi 22 juillet 2011.

Madame Rabia Tadj et Monsieur Didier Mébrouk encadreront sept adolescents du secteur.

Monsieur René Serra, diplômé et responsable du club de randonnée de Caux et Sauzens, accompagnera un groupe d'adultes. Un accompagnateur « montagne » est prévu sur place pour les sorties « randonnée ».

Les 3 coordinateurs de ce projet recherchent des adultes intéressés par ce séjour.

Il est impératif de s'inscrire auprès du club de randonnée de Caux et Sauzens. En espérant vous retrouver nombreux !

Pour toutes informations, contacter M. Serra au 04 68 47 07 39.



### RECENSEMENT

Les jeunes filles et jeunes garçons nés entre le 1<sup>er</sup> avril 1995 et le 30 juin 1995, ayant 16 ans en 2011, sont priés de bien vouloir venir au secrétariat de mairie afin de se faire recenser.

Cette démarche est obligatoire.

MAIRIE DE PREIXAN



Preixan, le 23 mai 2011.

Madame, Monsieur,

Le Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit dans son article L 121-6-1 que les maires doivent tenir un registre nominatif des personnes âgées ou handicapées pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas d'épisode caniculaire.

Cette obligation relève de la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et du décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004 qui précise les modalités d'élaboration de ce registre.

L'inscription sur ce registre est facultative et doit être demandée, par écrit, par la personne concernée ou son représentant légal. Elle est adressée au maire qui assure la conservation des renseignements et prend toutes les précautions utiles pour préserver leur confidentialité.

Les personnes pouvant être inscrites sur le registre nominatif sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant dans la commune.
- les personnes adultes handicapées.
- les personnes mentionnées au second alinéa de l'article L 113-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, résidant dans la commune.

Les informations à fournir par les personnes remplissant les conditions et souhaitant figurer sur ce registre sont :

- Nom et prénoms
- Date de naissance
- Adresse
- N° de téléphone
- Le cas échéant, les coordonnées du service intervenant à domicile.
- La personne à prévenir en cas d'urgence.
- Le cas échéant, le nom et la qualité de la tierce personne ayant effectué la demande.

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment. Un état mentionnant le nombre des inscrits est adressé à la Préfecture du Département au cours du mois de juin chaque année.

Le Maire,  
D. BARCELO

## RÉGLEMENTATION DU FEU DANS L'AUDE

Chaque année, des milliers d'hectares de forêts, landes, maquis et garrigues partent en fumée. Bien souvent, ces catastrophes, qui entraînent la perte de vies humaines et la destruction de biens personnels ou collectifs, peuvent être évitées par des gestes simples.

**Respecter la réglementation sur l'emploi du feu fait partie de ces gestes élémentaires.**

Vous êtes situés dans une zone à risques, votre activité professionnelle ou le débroussaillage autour de votre habitation vous conduisent à incinérer des végétaux coupés sur pied. Lisez attentivement ces quelques prescriptions. Elles vous aideront à maîtriser les risques du feu et à sauvegarder la flore et la faune de l'Aude.

- ❗ **Vous êtes situé à plus de 200 mètres d'espaces naturels combustibles** : Cette réglementation ne vous concerne pas.
- ❗ **Vous êtes situé à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles** : (bois, forêts, plantations, reboisements, mais aussi landes, friches, maquis et garrigues, ainsi que les haies, bords de rivières, fossés et tertres recouverts de végétation s'ils sont attenants à l'une des huit formations précitées).



**Vous n'êtes ni propriétaire, ni ayant droit :**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, l'emploi du feu est interdit en tout temps.

**Vous êtes propriétaire, locataire ou fermier : L'emploi du feu est interdit du 15 mai au 15 octobre.**

Du 16 octobre au 14 mai, l'emploi du feu est soumis à autorisation ou à déclaration :

- ❗ **Vous désirez incinérer des végétaux coupés** : Remplissez une déclaration en mairie et joignez un plan de situation. Il faudra respecter les prescriptions de prudence qui y figurent : celles-ci relèvent avant tout du bon sens.
- ❗ **Vous désirez incinérer des végétaux sur pied** : Remplissez une demande d'autorisation en mairie et joignez un plan de situation. La mairie transmettra votre demande à la DDAF. Si une autorisation est délivrée, celle-ci est assortie de prescriptions relevant avant tout du bon sens.

## RÉCEPTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU



Les élus et acteurs du projet autour de M. Jacques Cambolive, Président du Syndicat Sud Oriental.

# Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

ANNÉE 1961

d'après les archives communales



M. Raymond Falandry

Maire : Jean Cantier  
Adjoint : Georges Cayrol  
Conseillers : Gabriel Maynadié, Paul Farail, Bernard Gaxieu, Joseph Barrabès, Aimé Sié, Louis Verdale, Raymond Falandry, Louis Montpellier, Léon Rigaud.

**Reclassement du cantonnier :** Le maire Jean Cantier soumet au conseil municipal que M. Antoine Doutre, cantonnier communal, en raison de son ancienneté dans le 5<sup>ème</sup> échelon, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1961, est reclassé au 6<sup>ème</sup> échelon et qu'il y a lieu d'établir son salaire conformément au nouveau reclassement. Son traitement sera de 459,58 francs par mois.

**Délégué pour représenter Preixan au Syndicat des communes :** Preixan a été incorporé au Syndicat des communes pour le personnel. Les communes vont se grouper pour un délégué unique qui disposera au sein du comité du Syndicat d'autant de voix qu'il représente de communes. Preixan, Arzens, Alairac, Lavalette, Roullens se sont mis d'accord pour la candidature unique de M. Sabadie, maire d'Arzens.

**Adjudication pour les travaux de bains douches et WC publics :** Vendredi 6 octobre 1961 salle de la Mairie, la commission s'est réunie autour de M. Georges Cayrol, maire adjoint, Édouard Izard, receveur municipal, François Bouteille, architecte, Gabriel Maynadié, Bernard Gaxieu et Aimé Sié, conseillers municipaux.

Lot Terrassement et maçonnerie attribué à M. Roger Bonnery, entrepreneur à Preixan.

Lot Menuiserie attribué à M. Roger Raynaud, menuisier à Rouffiac d'Aude.

Lot Plomberie-Sanitaires attribué à Joseph Barrabès de Preixan.

Lot Peinture-Vitrierie attribué à M. Magnougat de Carcassonne.

Lot Électricité attribué à M. René Malet de Limoux.

Lot Chauffage à Joseph Barrabès de Preixan.

Lot Charpente métallique attribué aux Ets Trinquier de Carcassonne.

**Indemnité de transport des corps pour les sépultures :** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1961, m. Ernest Feuille, par suite de la vente de son cheval, n'a pas pu assurer le transport de corps pour les sépultures. Dorénavant, c'est M. Henri Cayrol qui assurera ce service avec son cheval qui tractera le corbillard.

L'indemnité annuelle de 150 francs sera prévue au budget 1961.

Quatre porteurs de corps sont également prévus pour assurer ce service public de pompes funèbres municipales.

En 1961, au Faubourg, les frères Bosc, Louis et Clément, menuisiers, fabriquaient sur mesure les cercueils pour les habitants de Preixan et des environs.

Pour la messe des obsèques, l'Abbé Huillet officiait avec quelques enfants de chœur qui étaient mobilisés pendant les heures de cours d'école.

Après la messe, le cortège se dirigeait, au son du glas lugubre, vers le cimetière où attendait le fossoyeur, M. Laurent Llatches, chargé de l'inhumation.



/...

## ÉTAT-CIVIL ... 1961

**Naissances :** Geneviève Campagnaro  
Philippe Jammes  
Marie-Hélène Jean  
Nadine Medves

**Décès :** Marie Cantier 67 ans,  
Marguerite Cayrol née Gorry 77 ans,  
Pierre Combes 79 ans.  
Élise Guiraud née Cuxac 77 ans,  
Armand Huillet 68 ans,  
Henri Imart 46 ans,  
Marie Marcaillou née Ouradou 86 ans,  
Maurice Verdale 76 ans,  
Pauline Villac née Marcaillou 63 ans,

**Mariages :** Joseph Bardies et Germaine Peyrot  
Jean Jalabert et Marie-Thérèse Sarda

## VIE LOCALE

## ANNONCES

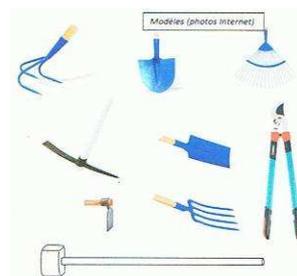
### VOL D'OUTILS AGRICOLES ET DE FRUITIERS

Un certain nombre d'outils anciens et familiaux ont été dérobés chez un particulier de Preixan.

Ces outils, détaillés ci-après, avaient été peints en bleu charron jusque sur le bas du manche en bois mais ils peuvent avoir été très fraîchement repeints :  
une bêche, une pelle ronde, une griffe (grand croc), une fourche à bêcher, une pioche, un cultivateur 3 dents, une masse à long manche, un balai à feuille, deux houes : une étroite et une large, un coupe-branche Gardena,...

Des végétaux ont, également, été volés :  
un figuier, deux pieds de chasselas, un poirier,  
un cerisier, un prunier,  
une sauge officinale (fleurs violettes),...

Pour toutes informations,  
contacter le propriétaire au 06 61 97 68 10.



Dame sérieuse avec références  
demeurant à Preixan  
cherche ménage ou repassage.  
Chèques emplois services bienvenus.  
Assistante maternelle agréée : une place libre pour le mercredi.  
Tel : 06 12 73 41 95



**CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE DE PREIXAN**

Repas annuel du 10 avril 2011



Monsieur le Maire et Madame



Mme Jeanne Resplandy,  
89 ans, doyenne du club



Madame Noëlle Cros,  
Présidente du club



Marie et Christian Fabre  
au service



Madame et Monsieur Cantier



René-Jean, Nadège,  
Monique et Louis Bonnet

## ASPM XIII CONTRE FERRALS à Villeneuve-Minervois le 23 avril 2011



## DE CIRCULADE EN CIRCULADE 2011

Vendredi 13 mai 2011, la  
Municipalité proposait un  
concert gratuit « Un homme  
et une femme » au foyer.

Ci-contre : les artistes  
entourant Christine Bellan,  
Conseillère municipale et  
organisatrice de la  
manifestation.



**Samedi 4 juin 2011 à 19h  
au Foyer de Preixan**

**L'association de l'amicale des Anciens de Preixan XIII  
et le club**



**Organisent un Repas-Spectacle  
au prix de 15 € tout compris (gratuit – 12 ans)  
Apéritif - Repas – Digestif et Spectacle**

**Venez Nombreux !!! Ambiance assurée !!!**

Inscription à l'épicerie de Preixan ou tél. au Club au 06.70.87.91.65



## **PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS**

### **Concours nocturnes**

Tous les lundis, dès le 06 juin 2011, auront lieu les concours de pétanque nocturnes.

Inscriptions à partir de 20 h30, début du concours à 21 h 00.

Doublette à la mêlée.

Concours principal et consolante.

Tarif par joueur : 3 €. Lots en nature.

### **Réunion de préparation**

Lundi 27 Juin, avant le concours, à partir de 20h.

Objet : - organisation des concours nocturnes pour les mois de juillet et août  
(grillades ? déroulement des concours ?)

- concours officiel

Afin de préparer au mieux ces activités, nous avons besoin de nouveaux participants, toute aide sera la bienvenue.

### **Concours officiel**

Il aura lieu à Preixan le dimanche 3 juillet.

Doublettes formées. 250 € de prix plus les inscriptions.

Début du concours : 14 h30

### **Licences**

Je vous rappelle que la licence est obligatoire pour participer aux concours officiels, y compris celui de Preixan.

Cette licence nécessitant un délai de plusieurs semaines avant d'être obtenue, merci de la demander au plus vite si vous êtes intéressés.

Cordialement, Daniel BERTRAND.

## LES ÉCOLES DU RPI ET « LES AMIS FARANDOLE »



**ROUFFIAC D'AUDE**  
Dimanche 5 juin 2011



**VIDE-GRENIER  
RESSOURCERIE**

**« LES RECYCLADES »**

de 7h à 18h  
Allée des Marronniers

**Co-organisation :**  
Les écoles du RPI Rouffiac-Preixan  
et  
l'Association  
« Les Amis FARANDOLE »



Tarif exposant : 1,50 € par mètre linéaire  
Inscriptions : 04.68.26.83.26

Restauration et buvette sur place  
Café offert aux exposants.  
Annulation en cas de pluie.



Ne pas jeter sur la voie publique



Activité proposée par les écoles du RPI et « Les Amis FARANDOLE »  
Développement durable



5 Juin 2011 à l'école de Rouffiac d'Aude  
**« Les RECYCLADES »**

**EXPOSITIONS**

Toute la journée

- SMICTOM du carrossonnais
- Documents de la Bibliothèque départementale
- Photos, Vidéos et Instruments ; réalisés par les élèves et les aînés.

**ANIMATIONS de 14h à 16h30**

Arbre éco-citoyen    Déchets détournés

Objets d'Art

Ateliers de création avec des intervenants

- Paysages carton
- Mobiles
- Famille récup'
- Œuvre collective en Patchwork-papier
- Briquettes

**COURSE DE CHARIOTES, JEUX :** Passerelle et Médiathèque

16h30 - CONFERENCE de Mme Chantal DUVAL  
**« Réduisons nos déchets », suivie du Verre de l'Amitié...**

Ne pas jeter sur la voie publique



## Le Comité des Fêtes de Preixan

vous invite à réserver

les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2011

pour la Fête locale

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet : orchestre **CALYSTA**

à partir de 23 heures

Entrée gratuite, buvette

Samedi 2 juillet : animations, apéritif,  
repas (sur inscription) bal

**RESTAURANT  
LE RELAIS DE PREIXAN**  
**SOIRÉES TAPAS  
DÈS LE 17 JUIN**  
**TOUS LES VENDREDIS**  
**CHRISTIAN FABRE ET TOUTE SON ÉQUIPE  
VOUS ATTENDENT POUR PASSER  
UN MOMENT  
SYMPATHIQUE ET CONVIVAL**  
**VOUS DÉCOUVRIREZ LA CARTE D'ÉTÉ**  
**RÉSERVATION AU 04 68 26 35 54.**



*Les produits solaires sont arrivés !*

*Les dernières tendances de l'été 2011 vous attendent*

*et pour la Fête des Mères  
n'oubliez pas les chèques cadeaux !*

**ISA MARIE**  
**28 Rue de la Mairie**  
**11250 Preixan**  
**sur Rendez-vous**



**Preixan Infos Contacts :**

**Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie,  
ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :**

**josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr**

*Preixan Infos*, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

**Directeur de la publication :** Daniel Barcelo, Maire

**Conception et rédaction :** Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

**Tirage :** 300 exemplaires en photocopie couleur.